JÉRÔME DUGAST

DOSSIER FORMATION
PROTECTION DES DONNÉES

Version du 20 octobre 2026
Information destinée à l'ensemble des stagiaires

La présente notice explique comment Jérôme Dugast SARL traite les données personnelles recueillies dans le cadre des demandes d'information, de l'inscription, de l'organisation, du suivi et de l'évaluation de ses formations.

1 Responsable et contacts

Responsable du traitement : Jérôme Dugast SARL.
Siège social : 26 ter rue du Petit Rocher, 85470 Brétignolles-sur-Mer.
Contact pour la protection des données et l'exercice de vos droits : jerome@jeromedugast.fr — Jérôme Dugast SARL, 26 ter rue du Petit Rocher, 85470 Brétignolles-sur-Mer.
Aucun délégué à la protection des données n'est indiqué à la date de publication de cette notice.

2 Données et sources

Selon la prestation, nous traitons vos coordonnées, votre identité et votre situation professionnelles, les informations nécessaires au positionnement et à l'inscription, les données de financement et de facturation, ainsi que les présences, travaux, évaluations et échanges d'assistance. Ces données proviennent principalement de vous. Elles peuvent également être communiquées par votre employeur, le commanditaire ou le financeur, ou être produites au cours des activités pédagogiques.

Les champs obligatoires sont identifiés sur chaque support de collecte ; l'absence des informations nécessaires peut empêcher l'inscription, l'accès ou la justification de la formation. Les commentaires de satisfaction et demandes facultatives sont identifiés comme tels. Ne transmettez pas de document médical dans un formulaire général.

3 Finalités et fondements

Demandes d'information et inscription : mesures précontractuelles ou exécution du contrat lorsque vous êtes partie ; intérêt légitime à organiser la prestation lorsque vous êtes inscrit par votre employeur ou un commanditaire.
Organisation, suivi pédagogique, accès aux ressources et assistance : exécution du contrat ou intérêt légitime, selon la relation concernée.

Facturation et justification de la réalisation de la formation : exécution du contrat et respect des obligations légales.
Évaluation de la satisfaction, amélioration des prestations et traitement des réclamations : intérêt légitime de l'organisme à améliorer ses services et à résoudre les difficultés.
Tout usage distinct, notamment la prospection, l'enregistrement ou la transcription d'une séance, fait l'objet d'une information spécifique lorsque celui-ci est mis en œuvre.

JÉRÔME DUGAST

JÉRÔME DUGAST SARL

DESTINATAIRES ET CONSERVATION

4 Qui peut recevoir les données

Dans la limite de leurs missions : administration, formateurs et autres personnes habilitées ; prestataires assurant les services numériques ; employeur ou commanditaire pour le suivi nécessaire ; financeurs, auditeurs et autorités compétentes lorsqu'une communication est justifiée. Les réponses individuelles de satisfaction et les détails sensibles ne sont pas transmis sans nécessité à l'employeur.

Les données peuvent être traitées au moyen des services numériques nécessaires à la gestion administrative, à la communication, au stockage, à la collaboration et à la formation à distance, notamment la plateforme FORMIVA, les services Microsoft 365 et l'outil de gestion Axonaut lorsqu'ils sont utilisés pour la prestation. Ces prestataires agissent dans le cadre de leurs services et engagements contractuels. L'accès aux dossiers est limité aux personnes qui en ont besoin ; les résultats publiés sont agrégés ou anonymisés.

5 Transferts hors de l'Espace économique européen

Certains prestataires numériques peuvent traiter des données en dehors de l'Espace économique européen. Lorsqu'un tel transfert intervient, il repose sur un mécanisme prévu par le RGPD, tel qu'une décision d'adéquation ou des clauses contractuelles types, assorti si nécessaire de garanties complémentaires. Vous pouvez demander des informations sur les garanties applicables en utilisant les coordonnées indiquées dans la présente notice.

6 Durées de conservation

Les données sont conservées pendant une durée proportionnée à leur finalité et aux obligations applicables. Les demandes sans inscription sont supprimées lorsqu'elles ne sont plus utiles au suivi de la demande. Les dossiers contractuels, preuves de réalisation et éléments de financement sont conservés pendant les durées nécessaires à l'exécution de la prestation, aux contrôles et aux recours. Les factures et pièces comptables sont conservées dix ans à compter de la clôture de l'exercice. Les travaux, évaluations, données de satisfaction, traces techniques, demandes d'assistance et réclamations sont conservés pendant la durée nécessaire à leur traitement et au suivi de la formation. Les informations relatives à un

besoin d'aménagement sont conservées pendant la durée strictement nécessaire et leur accès est restreint.

À l'issue de la durée applicable, les données sont supprimées ou rendues anonymes. Un litige, un contrôle ou une obligation particulière peut justifier une conservation limitée en archivage intermédiaire, avec un accès restreint.

JÉRÔME DUGAST

JÉRÔME DUGAST SARL

VOS DROITS

7 Accès et contrôle de vos données

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la limitation des données vous concernant, selon les conditions légales. Vous pouvez vous opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime pour des raisons tenant à votre situation, et à tout moment à la prospection. La portabilité concerne les traitements automatisés fondés sur le consentement ou le contrat lorsque ses conditions sont réunies.

Lorsqu'un traitement repose sur votre consentement, vous pouvez le retirer sans effet rétroactif. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès dans les conditions prévues par la loi française. Ces droits ne permettent pas d'effacer des pièces que l'organisme doit légalement conserver.

Adressez votre demande à jerome@jeromedugast.fr ou par courrier à Jérôme Dugast SARL, 26 ter rue du Petit Rocher, 85470 Brétignolles-sur-Mer. Un justificatif d'identité n'est demandé qu'en cas de doute raisonnable et de façon proportionnée. Une réponse est apportée en principe sous un mois. Ce délai peut être prolongé de deux mois en cas de complexité ou de demandes nombreuses ; vous en êtes alors informé pendant le premier mois.

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL, notamment sur www.cnil.fr/fr/plaintes. Vous pouvez nous contacter auparavant pour nous permettre de traiter votre demande, sans que cela supprime votre droit de saisir l'autorité.

8 Besoins d'aménagement et données sensibles

Décrivez les besoins fonctionnels utiles plutôt qu'un diagnostic. Un besoin d'aménagement peut toutefois révéler une donnée de santé. Avant un tel traitement, l'organisme identifie un fondement de l'article 6 et une exception valable de l'article 9 du RGPD, puis limite les informations, les destinataires et la durée. Si le consentement explicite est retenu, il est spécifique, libre, éclairé et documenté ; il ne se confond pas avec l'acceptation de la formation.

9 Information complémentaire

Jérôme Dugast SARL ne met pas en œuvre, dans le cadre ordinaire de ses formations, de décision entièrement automatisée produisant des effets

juridiques ou similaires à votre égard. Les éventuels enregistrements de séances, transcriptions, actions de prospection et traceurs du site font l'objet, lorsqu'ils existent, d'une information complémentaire adaptée. La présente notice ne remplace pas la politique relative aux traceurs du site internet.

Références : règlement général sur la protection des données (RGPD), loi Informatique et Libertés et recommandations de la CNIL relatives à l'information des personnes et à l'exercice de leurs droits.
Responsable de publication : Jérôme Dugast, gérant — Mise à jour : 20 octobre 2026.